Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20260605-DB202637-DE

COMMUNE DE SAINT-NIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin, à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Gilles MOLAC, maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Date de convocation : 29 mai 2026

Présents : M. Gilles MOLAC, Mmes et Mrs Loïc LE BECHEC, Brigitte LE BRUN, Hervé GUILLOU, Patrick ANTOINE, Anne-Françoise ROBIN, Catherine HENRY, Frédérique MENESGUEN, Baptiste DANION, Tiphaine MORVAN, Tifenn LE GUELLEC, Didier DESPLECHIN.

Excusés : M. Pascal COAT (excusé), M. Jean-René MARZIN (excusé), Mme Elodie CURUNET (excusée).

Secrétaire de séance : Catherine HENRY

DB2026-37

DEMANDE DE SUBVENTION – ACCESSIBILITÉ DE LA PLAGE DE PENTREZ

Le Département du Finistère lance un appel à à candidatures destiné à soutenir financièrement les communes littorales et lacustres dans l'acquisition d'équipements et la réalisation d'aménagements garantissant un accès sans obstacle aux plages et aux sites de baignade pour les personnes en situation de handicap.

Une enveloppe de 500 000 euros est prévue en 2026 pour financer ces projets.

La commune souhaite mettre en place plusieurs équipements permettant de garantir un accès facilité et cohérent à la baignade pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. A ce titre elle rentre dans le cadre de l'appel à candidature.

Le projet est le suivant :
- Acquisitions : deux fauteuils amphibies de type Tiralo, une cabine pour se changer accessible PMR et une balise sonore AccessVOX,
- Aménagements : cheminement d'accès de type AccessWood installé sur la partie sableuse de la plage, création d'une seconde place de stationnement PMR et installation d'une main courante.

Le montant de ce projet se chiffre à hauteur de 26 303,60 € HT. Il est finançable à hauteur maximale de 80 % dans le cadre de l'appel à projet.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de soumettre la demande suivante pour le financement du projet :

Accessibilité de la plage de Pentrez			
Sources	**Types d'aide**	**Montant prévisionnel (HT)**	**Taux**
Financements publics	Département du Finistère	21 043,00 €	80,00 %
Auto-financement		5 260,60 €	20,00 %
Total HT		26 303,60 €	100,00 %

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20260605-DB202637-DE

L'échéancier prévisionnel de réalisation est le suivant :

Accessibilité de la plage de Pentrez

- Date de démarrage : juin 2026
- Date de fin : juin 2026

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter une subventions pour l'accessibilité de la Plage de Pentrez auprès du financeur précité.

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le Secrétaire

Catherine HENRY

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le Maire,

Gilles MOLAC

MAIRIE DE SAINT-NIC (Finistère)